

## DEMANDE DE CONSULTATION D'UN PERMIS D'ENVIRONNEMENT

([Décret et ordonnance conjoints](#) du 16/05/2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises)

La demande de consultation doit être introduite auprès de **Bruxelles Environnement, Division Autorisations** :

- soit par courrier électronique à l'adresse : [Emprunts.Autorisations@environnement.brussels](mailto:Emprunts.Autorisations@environnement.brussels)
- soit par courrier à l'adresse : **Avenue du Port 86c, boîte 3000 à 1000 Bruxelles**

### CADRE I : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE LA CONSULTATION

Nom : ..... Prénom : .....  
E-mail : ..... GSM : .....  
Tél. : .....

### CADRE II : IDENTIFICATION DES DOCUMENTS CONCERNÉS PAR LA DEMANDE DE CONSULTATION

Ce cadre II sera reproduit pour chaque site d'exploitation concerné par la demande de consultation.

**RÉFÉRENCE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE BASE CONCERNÉ PAR LA DEMANDE :**

.....

**RÉFÉRENCE DES EXTENSIONS ET/OU MODIFICATIONS DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE BASE ÉGALEMENT CONCERNÉS PAR LA DEMANDE :**

.....

.....

#### LOCALISATION DE L'EXPLOITATION

Rue : ..... N° : ..... Bte : .....

Commune : ..... Code postal : .....

**Uniquement si la référence du permis d'environnement ne vous a pas été communiquée :**

Parcelles cadastrales : .....

Signature :

**Délais** : conformément à l'article 20 des Décret et ordonnance conjoints du 16/05/2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises, les documents seront mis à disposition du demandeur dans un délai maximal de 20 jours ouvrables à dater de l'introduction de la demande de consultation. Ce délai pourra être prolongé de 20 jours ouvrables conformément au même article 20.

**Recours** : conformément aux articles 25 et suivants « des décret et ordonnance conjoints précités », lorsque l'autorité publique refuse la mise à la disposition des informations sollicitées, en partie ou en totalité, la refuse sous la forme ou dans le format demandé ou ne met pas les informations demandées à disposition dans le délai qui lui est imposé, le demandeur peut exercer un recours auprès de la Commission régionale d'accès aux documents administratifs (boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles). Ce recours doit être introduit par lettre recommandée dans les 30 jours de la décision de refus de l'autorité administrative.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
[info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels) · [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
[info@leefmilieu.brussels](mailto:info@leefmilieu.brussels) · [www.leefmilieu.brussels](http://www.leefmilieu.brussels)  
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par Bruxelles Environnement à des fins de traitement et de suivi de votre demande de consultation et à des fins de statistiques pour rendre compte des obligations de transparence de Bruxelles Environnement envers la Commission Européenne.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et ensuite agrégées en statistiques anonymes au plus tard un an après votre demande.

Bruxelles Environnement est soumis à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail à l'adresse [permit@environnement.brussels](mailto:permit@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Division Autorisations & Partenariats, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données par e-mail ([privacy@environnement.brussels](mailto:privacy@environnement.brussels)) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).

### BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
[info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels) · [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
[info@leefmilieu.brussels](mailto:info@leefmilieu.brussels) · [www.leefmilieu.brussels](http://www.leefmilieu.brussels)  
Ondernemingsnr. 0236.916.956

